

# Plan de services en français

Ministère de la Cybersécurité et  
des Solutions numériques

2026–  
2027

# **Plan des services en français 2026–2027**

## *Ministère de la Cybersécurité et des Solutions numériques*

*This document is also available in English under the title of: "French-language Services Plan 2026–27."*

### **Message de la sous-ministre**

Je suis heureuse de vous présenter le Plan des services en français du ministère de la Cybersécurité et des Solutions numériques pour l'année à venir. Ce plan témoigne de notre engagement continu à faire en sorte que la population de la Nouvelle-Écosse puisse accéder aux programmes et aux services gouvernementaux dans la langue officielle de son choix. Offrir des services de qualité en français n'est pas seulement une obligation législative, c'est aussi un élément essentiel pour instaurer la confiance, l'accessibilité et l'inclusion dans l'ensemble de nos services numériques et publics.

En tant que ministère, nous jouons un rôle central dans la manière dont la population perçoit les services publics. Que ce soit au moyen de plateformes numériques, de l'information en ligne ou de la prestation des services, nous veillons à concevoir des services inclusifs, sécurisés et adaptés aux besoins des communautés que nous servons. Cela implique notamment d'intégrer les services en français dès les premières étapes du processus de conception et d'élaboration, d'adopter des approches centrées sur les personnes et de travailler en étroite collaboration avec la communauté acadienne et francophone afin de mieux comprendre ses priorités et ses expériences.

Nous sommes conscients que la prestation de services efficaces en français est un travail de longue haleine qui exige une collaboration, une amélioration continue et une sensibilisation dans l'ensemble de la fonction publique. Je suis fière du travail accompli par nos équipes pour renforcer nos capacités, soutenir la prestation de services bilingues et promouvoir l'accès aux services en français. Je me réjouis à l'idée de poursuivre ce travail ensemble afin de mettre en place des services modernes, centrés sur la personne et respectueux de la diversité linguistique et culturelle de la Nouvelle-Écosse.

### **Jennifer LaPlante**

Sous-ministre

*Ministère de la Cybersécurité et des Solutions numériques*

### **Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone**

Nous reconnaissons l'importance des services en français et nous nous efforçons d'assumer nos responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement. Le présent plan démontre notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour atteindre cet objectif, nous travaillons de concert avec d'autres institutions publiques désignées dans l'ensemble du gouvernement, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Nous accordons une grande importance à ce

partenariat, qui permet d'assurer une compréhension constante des besoins particuliers de la communauté acadienne et francophone de notre province.

Dans le cadre de l'élaboration et de la maintenance des services publics numériques, le ministère de la Cybersécurité et des Solutions numériques s'efforce d'intégrer les aspects liés à la langue française dès les premières étapes du processus, s'il y a lieu, et de favoriser la disponibilité des services dans les deux langues officielles avec le temps. Une approche centrée sur les personnes guide ce travail, ce qui aide les équipes à mieux comprendre les besoins et à concevoir des services conviviaux, inclusifs et adaptés. L'engagement, la consultation et la collaboration constituent des outils essentiels dans ce processus et les équipes sont encouragées à saisir les occasions d'établir des liens avec la communauté acadienne et francophone lorsqu'elles élaborent ou améliorent les services.

Nous invitons la population à demander au gouvernement des services en français et encourageons les membres de la communauté acadienne et francophone à s'exprimer en participant aux divers conseils, agences et commissions, dont les postes sont régulièrement publiés par le Bureau du conseil exécutif. Dans le cadre de nos efforts pour maintenir et améliorer nos services en français, nous vous invitons à nous fournir votre rétroaction sur les progrès réalisés et à nous faire part de vos commentaires ou questions en contactant notre coordonnateur des services en français. Si vous souhaitez déposer une plainte officielle concernant les services en français, veuillez contacter le Bureau de l'ombudsman.

### **Coordonnateur des services en français**

Ameeta Vohra, Ameeta.Vohra@novascotia.ca

## **Services offerts en français**

Le ministère de la Cybersécurité et des Solutions numériques collabore avec d'autres partenaires gouvernementaux afin de veiller à ce que leurs services soient proposés en français. Voici quelques exemples, parmi d'autres :

- Programme d'aide au chauffage
- Traitement des demandes au titre de l'Allocation pour services à domicile chez les aînés
- Mon dossier N.-É.
- Service de paiement en ligne de la Nouvelle-Écosse (NS Pay)
- Registre des cas d'enfants maltraités
- Renouvellement en ligne du permis de conduire
- Renouvellement en ligne de l'immatriculation d'un véhicule
- Services d'information foncière
- Registre des sociétés de capitaux
- Publication sur le site NovaScotia.ca d'information sur les programmes et services offerts en français
- Traduction et création de services, de formulaires et d'affidavits bilingues pouvant être utilisées en ligne

## **Communication en français avec le public**

Le Ministère communique avec le public en français, conformément à la *Loi sur les services en français* et à son règlement, et en collaboration avec les partenaires gouvernementaux que nous soutenons. Lorsqu'il s'agit de communiquer au sujet de programmes, de services ou d'information qui concernent la communauté acadienne et francophone, ou lorsque l'accès en français favorise la santé, la sécurité ou la compréhension du public, le Ministère et ses partenaires veillent à ce que les communications soient disponibles en français parallèlement à l'anglais. La priorité est donnée à la publication simultanée de l'information dans les deux langues officielles lorsque cela est possible, notamment au moyen de canaux numériques comme NovaScotia.ca, des réseaux sociaux et des plateformes de services en ligne. Lorsque la publication simultanée n'est pas réalisable, le contenu en français est fourni dès que possible. Les décisions relatives à la traduction et à la publication sont prises en collaboration avec les secteurs de programme et le coordonnateur des services en français du Ministère afin de garantir la clarté, l'accessibilité et la cohérence des communications publiques.

## **Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2025–2026**

Le Ministère continue d'étudier et de proposer une gamme de produits et de services en français au sein du gouvernement et du secteur public au sens large. Par exemple, cette année, de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées à Mon dossier N.-É., la plateforme d'authentification sécurisée du gouvernement permettant à la population d'accéder à une vaste gamme de services publics. Le Ministère a mis à disposition des guides d'utilisation concernant Mon dossier N.-É. en anglais et en français et continue également de travailler en étroite collaboration avec des partenaires comme Service Nouvelle-Écosse (SNS) afin d'améliorer la qualité et l'étendue des services en français pour des prestations telles que les subventions et les contributions, le renouvellement en ligne des licences et permis et plus encore. Enfin, le Ministère continue de collaborer avec ses partenaires afin de déterminer les futurs services numériques qui pourraient bénéficier de soutien en français.

## **Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2026–2027**

En 2026-2027, le Ministère continuera à veiller à ce que les services en français soient disponibles, conformément à la *Loi sur les services en français* et aux priorités du gouvernement. Les considérations relatives à la langue française continueront de guider l'élaboration, la maintenance et l'amélioration des services numériques et de l'information destinée au public, le cas échéant, en mettant l'accent sur l'accessibilité, la facilité d'utilisation et la qualité du service.

### **Renforcer les cadres entourant les services en français**

- Objectif – Soutenir la mise en place d'approches efficaces, uniformes et coordonnées en matière d'accès aux services en français dans l'ensemble des programmes et des services numériques du Ministère.
  - Mesure prévue : Continuer à sensibiliser l'ensemble du personnel aux obligations et aux enjeux liés aux services en français, notamment en collaborant avec les secteurs de

programme et les partenaires centraux, comme l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, afin d'orienter les pratiques en matière de planification, de communication et de prestation de services.

### **Impliquer la communauté acadienne et francophone**

- Objectif – Favoriser la sensibilisation, l'inclusion et la participation de la communauté acadienne et francophone aux initiatives gouvernementales et aux processus décisionnels.
  - Mesure prévue : Lorsque cela est possible, favoriser la participation de la population acadienne et francophone aux consultations et aux activités de mobilisation et soutenir l'intégration de possibilités de participation en français, conformément aux exigences législatives et stratégiques.

### **Élaborer et offrir des services et programmes en français**

- Objectif – Favoriser l'offre de programmes et de services en français en tenant compte des besoins liés à la langue française lors de la conception, de l'élaboration et de la maintenance continue des services.
  - Mesure prévue : Encourager dès le départ la prise en compte des exigences linguistiques en français dans l'élaboration et l'amélioration des services publics numériques, et soutenir le maintien des services existants disponibles en français, en s'appuyant sur les principes de conception centrée sur les personnes utilisatrices et leurs besoins.